



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2 0 1 5

EDITO ET COMPTES 2015	p 2
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	p 3-8
Espaces publics	p 3
Urbanisme	p 4-5
Programmation de bâtiments	p 6-7
ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION	p 8-9
PEDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE	p 10
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	p 11
LA VIE DU CAUE	p 12



Année 2015

Un CAUE très sollicité

Edito

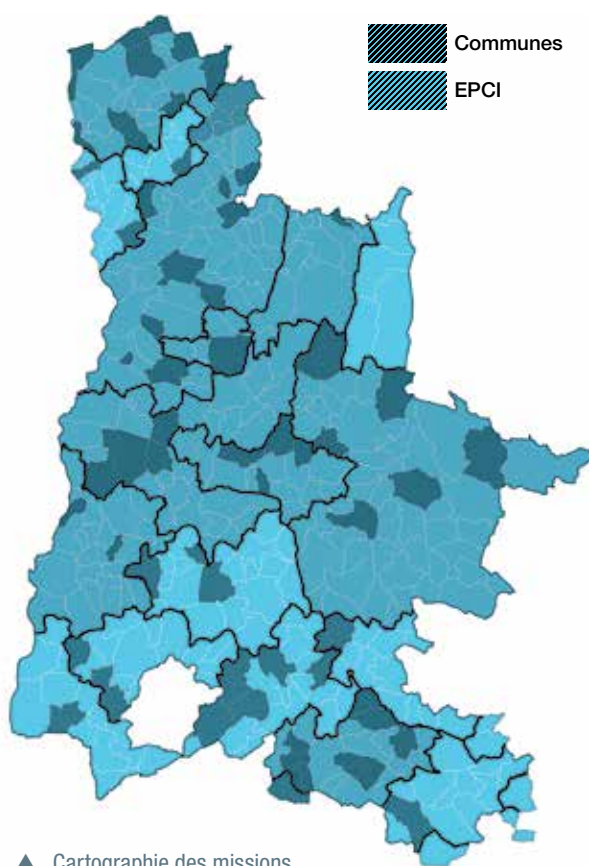
Planification, formation, participation... Et émotions !

En 2015, le CAUE a signé 78 conventions avec 64 communes et 6 EPCI différents. Le nombre élevé des missions égale celui de 2014 : la dynamique créée à la suite du renouvellement des élus en mars 2014 se poursuit. L'urbanisme est le premier domaine d'intervention avec 34 missions. Trois sur quatre portent sur la planification. S'ajoutent à cela les missions effectuées pour le Département : près de 70 jours de travail pour huit services différents. L'équipe du CAUE a aussi été très mobilisée par le programme de formation sur l'urbanisme mis en place à la demande de l'Association des maires et présidents de communautés de la Drôme (AMD) : 21 sessions, dont 15 en 2015, et 560 « stagiaires ».

Autre fait marquant de l'année : le nombre croissant de demandes émanant de collectivités qui choisissent de s'engager dans des démarches participatives lors de la mise en oeuvre de leurs projets (bâtiments, espaces publics, PLU : voir RDV n°58).

Enfin, dans la « séquence émotion » : le départ de Walter Acchiardi vers sa nouvelle vie de retraité bordelais. 30 ans de CAUE dont 20 en tant que directeur adjoint du CAUE de la Drôme !

Frédérique Bompard, qui avait souvent croisé le CAUE dans ses précédentes fonctions au sein de l'agglomération romanaise, prend la suite. La transition s'est faite en douceur avec une période de « tuilage » de trois mois.



▲ Cartographie des missions signées durant l'année 2015

Les comptes

Retour à l'équilibre en 2015 après deux années déficitaires

Après deux exercices de transition déficitaires, 2015 se termine avec un résultat positif de 68 000 €.

Côté charges, les coûts salariaux augmentent du fait de la période de tuilage entre Walter Acchiardi et Frédérique Bompard, et du retour vers la normale de l'appel aux vacataires libéraux (52 000 €). Les charges courantes, elles, baissent de 2,2%.

Côté produits, le Département maintient son aide à 1 400 000 € dans un contexte de forte volatilité des rentrées de la Taxe. Les adhésions et participations des collectivités atteignent un niveau record à plus

de 300 000 € : l'intense sollicitation du CAUE depuis les élections de mars 2014 se poursuit.

Charges : 1 661 156 € dont :

- coûts salariaux totaux : 1 297 132 €

- achats : 24 891 €

- charges courantes + services extérieurs : 313 297 €

Produits : 1 729 457 € dont :

- garantie Taxe du Département : 1 400 000 €

- adhésions/participations des collectivités : 301 117 €

Résultat 2015 : + 68 301 €



Espaces publics

Créer des lieux, créer des liens

Andancette : aménagement d'un espace public en balcon sur le Rhône

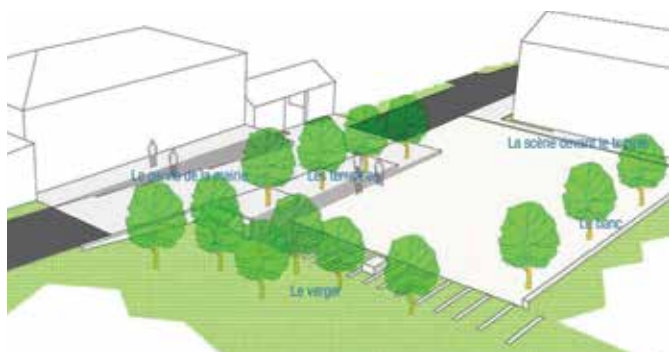
La commune a acquis un jardin en bord du Rhône et de la ViaRhôna (photo ci-dessus) afin d'y réaliser un espace public qui reliait le village au fleuve. Le CAUE propose avec l'association Prenez Place et Cie, d'initier un dialogue habitant lors de temps de discussion et de partage culturel. Un cahier

des charges nourri de ces échanges est rédigé et après consultation, une équipe pluridisciplinaire emmenée par l'agence de paysage Verdance est retenue. En lien avec la démarche participative, sa mission intègre une étude urbaine préliminaire puis la conception et le suivi des aménagements.

Romeyer : création d'une place de village et requalification de la traverse

La commune ne possède pas de village mais un quartier se distingue autour du Temple et de la Mairie édifiés le long de la route, à mi-chemin entre deux hameaux.

En 2009, le CAUE mène une réflexion préalable sur ce quartier. Pour affirmer une centralité villageoise, la création d'une place publique et la requalification de la traverse sont alors envisagées. En 2015, les élus qui souhaitent concrétiser cette idée, recontactent le CAUE afin qu'ils les aident à actualiser le programme, choisir les professionnels à qui confier la maîtrise d'œuvre du projet et suivre sa conception avec le Département (Direction des Déplacements).



▲ Projet de la place du village de Romeyer, entre mairie et temple
Maîtrise d'œuvre : CoCo architecture, Adeline Mazars et Sintégra

Mollans-sur-Ouvèze : création d'un théâtre de verdure

Le cours Consolin est un des espaces publics majeurs de Mollans-sur-Ouvèze : de nombreuses manifestations s'y déroulent, les habitants s'y rencontrent autour de parties de pétanque et d'animations diverses.

La commune a engagé une réflexion pour valoriser et embellir le cours afin qu'il réponde encore mieux aux besoins des habitants. La faisabilité d'un théâtre de verdure a notamment été étudiée.



▲ Mollans-sur-Ouvèze : le cours Consolin

ET D'AUTRES MISSIONS :

Place publique : Sahune, Villeperdrix

Schéma global espaces publics centre bourg : Charpey/VRSRA, Epinouze/CCPorte de DrômArdèche, Parnans/VRSRA, Saint-Sauveur-en-Diois/CC Crestois Pays de Saillans - Coeur de Drôme.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Urbanisme Mutualiser les démarches de planification

L'urbanisme reste le premier domaine d'intervention du CAUE : 34 des 78 conventions signées en 2015. Un nombre encore jamais atteint. Les trois quart de ces missions concernent la planification : au total, le CAUE a travaillé cette année sur le cahier des charges de 21 PLU.

Planification

Les communes de la CC de la Raye : une volonté de travail en commun

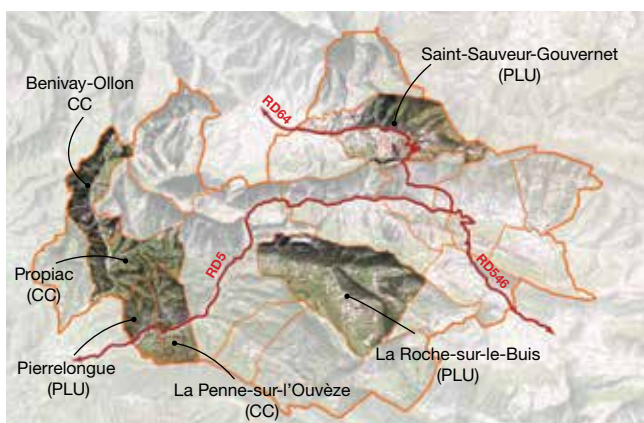
En 2014, la CC de la Raye projette de réaliser un PLU intercommunal et demande au CAUE de l'aider à définir les enjeux et les objectifs partagés de son territoire. En 2015, l'intégration programmée de la CC au sein de l'agglomération VRSRA ne lui permet plus d'élaborer un PLUi, mais les communes de Barcelonne, Combovin, Montvendre et Peyrus veulent poursuivre la démarche qu'elles ont engagée vers une mise en cohérence de leurs projets. Elles décident donc, dans le cadre d'un groupement de commandes, de confier la réalisation de leur PLU respectif à un même bureau d'études. Trois d'entre elles, décidées à aller plus loin dans la mutualisation, demandent également dans le cahier des charges rédigé avec l'aide du CAUE, un diagnostic partagé et un projet de territoire conçu à l'échelle intercommunale, avant d'être décliné dans les PADD communaux. Le bureau d'études a été désigné en mai 2016.



▲ Le village de Peyrus installé en rive gauche de la Lierne

CC du Pays de Buis les Baronniees : une démarche mutualisée

Plusieurs communes de son territoire projetant de lancer ou de réviser leur document de planification, la CC du Pays de Buis-les-Baronnies a demandé au CAUE de les accompagner dans l'élaboration de leur cahier des charges. Dans un double objectif de mutualisation des moyens et de cohérence des projets, des réunions thématiques sur l'habitat, l'agriculture et la trame verte et bleue ont été organisées, soit à l'échelle de sous-ensembles géographiques cohérents, soit en groupant l'ensemble des neuf communes concernées. Six d'entre elles ont ensuite décidé de lancer un document de planification. Dans un même souci de cohérence, la CC du Pays de Buis a opté pour la recherche d'un seul bureau d'études dans le cadre de conventions de mandat. Il a été désigné en mars 2016.

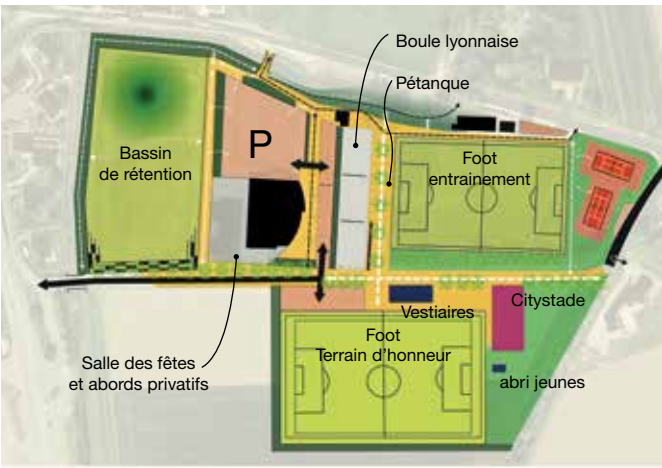


▲ Les 6 communes de la CC du Pays de Buis-les-Baronnies engagées dans l'élaboration d'un document de planification

Quartiers

Alixan : réorganiser la zone sports/loisirs

Le CAUE a aidé la commune d'Alixan à programmer la réorganisation et l'extension de sa zone à vocation de sports et loisirs (5 ha) située au sud du bourg. Au cœur des réflexions : les accès au site, ses liaisons douces avec le centre bourg et l'école en particulier, la mutualisation des stationnements, la place faite aux enfants et aux adolescents, la création d'un second terrain de football et la mise aux normes des vestiaires, la prise en compte de l'inondabilité d'une partie de la zone. En s'appuyant sur les qualités du site (sa localisation, la présence de l'eau...) et en travaillant avec l'ensemble de ses usagers (représentants des jeunes et des clubs sportifs), le CAUE a proposé deux scénarios possibles de réaménagement du secteur et esquissé une méthode de mise en œuvre du projet.



▲ Alixan : le secteur sports/loisirs : un scénario possible d'aménagement

Vinsobres : une extension villageoise à maîtriser

Comment aménager et urbaniser une vigne de deux hectares située au milieu du village et sous l'émblématique silhouette de Vinsobres ?



▲ Vinsobres : le secteur de La Bane

Telle est la question que se posent les élus municipaux en début de mandat. Les objectifs sont multiples : aménager des espaces publics (théâtre de verdure, placette, stationnement...), construire des logements, réserver un espace pour un futur équipement public, créer une nouvelle voie et des cheminements doux. Les enjeux sont importants : préserver les vues sur le village, intégrer les nouvelles constructions à la forme villageoise, proposer des aménagements en cohérence avec le site, mettre en valeur le patrimoine (muret, lavoir...).

La commune a fait appel au CAUE pour l'aider à définir ses éléments de programme d'aménagement en vue de confier une mission d'étude à une équipe pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, urbaniste). Elle a aussi souhaité ouvrir cette réflexion à des habitants et créé un comité de pilotage rassemblant une cinquantaine d'entre eux. Conscients des enjeux que représente le devenir de ce terrain, les élus, soucieux d'en maîtriser l'urbanisation, ont confié à EPORA l'acquisition et le portage foncier pendant 4 ans. S'appuyant sur une «cueillette de perceptions» d'habitants, l'étude d'urbanisme a permis d'établir un diagnostic partagé et d'élaborer des scénarii contrastés. Sur cette base, EPORA réalise des bilans d'opérations afin de vérifier la faisabilité financière.



▲ Hypothèse d'aménagement. BET OSTRAKA / POIDRAS

ET D'AUTRES MISSIONS :

- POS en PLU :** Claveyson/CCPDA, Menglon, Montbrun-les-Bains, Montségur-sur-Lauzon, Nyons.
- PLU :** Beaumont-Monteux, Chantemerle-lès-Grignan, Grâne 1 et Grâne 2/CC Val de Drôme, La Bégude-de-Mazenc/CC Dieulefit-Bourdeaux, Malissard/VRSA, Saint-Paul-lès-Romans/VRSA, Saint-Vallier/CCPDA, Venterol, Vinsobres.
- Autres réflexions générales :** Barsac, Bonlieu-sur-Roubion/Montélmart Agglo, Chabrillan/CCVD.
- Quartiers :** Dieulefit/CCDB, Malissard/VRSA, Montmeyran/VRSA, Sainte-Eulalie-en-Royans, Saint-Paul-lès-Romans/VRSA, Saint-Rambert-d'Albon/CCPDA. Pour plus de détails : caue.dromenet.org



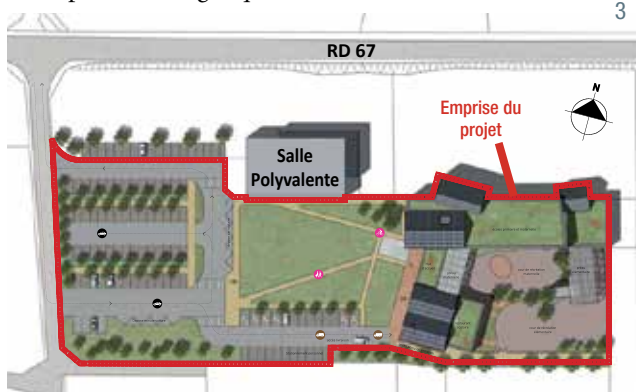
Bâtiments Construire «durable» et réinvestir le patrimoine

31 missions de programmation de bâtiments et des sujet très divers : rendre accessible à tous un équipement public, réinvestir un bâti patrimonial, favoriser l'installation d'une activité économique...

SIVOS de la Haute Herbasse : un concours pour la construction du groupe scolaire

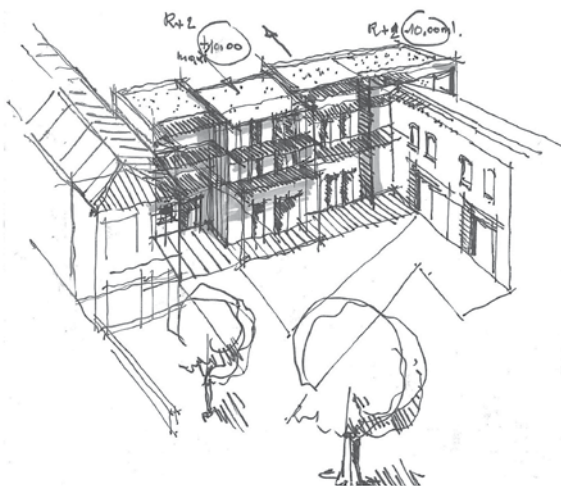
Après plusieurs années de réflexion, le SIVOS de la Haute Herbasse a fait le choix en 2015 de lancer la construction d'un nouveau groupe scolaire sur un site unique (au lieu des 3 actuels) au carrefour des 5 communes et à proximité de la salle polyvalente. Le CAUE et l'ADIL Information Energie ont accompagné les élus pour définir les éléments de programme fonctionnel (7 classes, restaurant scolaire, espaces extérieurs) et des objectifs de qualité ambitieux. Le projet a été sélectionné par la Région dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé Batéco. Il bénéficie ainsi d'un accompagnement spécifique du bureau d'études «Les EnR» sur les aspects matériaux. Le CAUE a également aidé les élus à organiser la procédure du concours sur esquisse. Principales qualités du projet lauréat : son insertion dans le site grâce à la volumétrie fragmentée dans l'esprit d'un hameau, l'organisation fonctionnelle et les ambiances intérieures, l'emploi d'une multiplicité d'éco-matériaux (structure bois, isolation paille, murs en pisé sur deux niveaux...) et une grande ambition au

niveau énergétique. Le SIVOS souhaite à présent répondre à l'Appel à projets régional BEPOS qui demande d'avoir une approche globale de l'empreinte énergétique du nouveau bâtiment.



- ▲ Le projet lauréat, extraits de l'esquisse du concours :
 - 1 - façade ouest parvis d'entrée,
 - 2 - façade nord sur RD 67,
 - 3 - plan masse. Arch. mandataire : Design & Architecture (Miléna Stefanova), Grenoble, Arch. associé : NAMA, Grenoble

Clérieux : des logements pour personnes âgées dans une ancienne maison forte



- ▲ Principes architecturaux pour les logements et services
dessin de Philippe Amette dans le cadre de sa mission CAUE

La commune de Clérieux possède un vaste tènement comprenant une Maison Forte de très belle facture et des espaces attenants. Elle a chargé le CAUE d'étudier la capacité de ce site à recevoir des logements pour personnes âgées, des services paramédicaux (programme de type béguinage), des locaux associatifs.

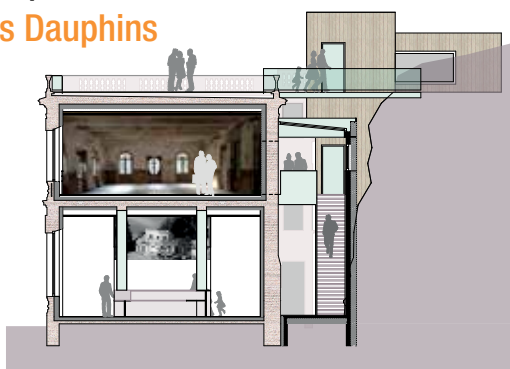
S'appuyant sur les qualités patrimoniales du lieu, divers scénarios ont été esquissés. L'option retenue consiste à démolir une partie des dépendances de la ferme pour construire 18 logements personnes âgées, et à en conserver d'autres pour y installer les services. Les associations s'installent dans la Maison Forte réhabilitée.

Aujourd'hui la commune recherche un partenaire pour réaliser les logements et services annexes.

Une maison de site dans l'Auberge des Dauphins

Le projet de Maison de site de la forêt de Saoû est entré cette année dans une nouvelle phase.

Propriétaire de cet Espace Naturel Sensible, le Département veut offrir un lieu d'interprétation contemporain, pédagogique et tout public de la Forêt de Saoû, tout en valorisant le patrimoine de l'Auberge des Dauphins. Ce lieu lui permettra aussi d'afficher sa politique de gestion durable des territoires. Aux côtés des services du Département, le CAUE de la Drôme est membre du Groupe projet chargé du suivi de l'opération. Un accord-cadre de maîtrise d'œuvre a été signé avec une équipe pluridisciplinaire (architectes, paysagiste, scénographe, bureaux d'études) menée par l'Atelier Philippe Madec, architecte. La phase diagnostic, lancée en 2015, avait pour objet d'approfondir le programme, de vérifier sa faisabilité technique et financière, de réaliser une pré-esquisse du projet et d'évaluer les grandes masses financières devant être affectées aux différents volets de l'opération (aménagement des espaces extérieurs, réhabilitation des bâtiments et scénographie). Cette première étape a permis aux élus membres du



▲ Coupe transversale sur boutique et espace muséal
Conception : APM, Détry-Levy, F. Neau, Arc en Scène, S. Frobert

comité de pilotage de faire des choix dans un cadre budgétaire tenu. La phase de maîtrise d'œuvre portera ainsi sur la réhabilitation complète de l'Auberge des Dauphins, intégrant la valorisation du toit-terrasse, des contenus scénographiques de haute qualité, la requalification des locaux de services du personnel et l'aménagement des espaces extérieurs. La voie de mobilités douces (cycles, chevaux) sera étudiée dès à présent puis réalisée dans une deuxième tranche de travaux.

Aide à l'immobilier d'entreprise au titre des critères environnementaux

Le CAUE intervient en appui au service économique du Département pour instruire les dossiers des entreprises sollicitant pour la construction de leurs locaux, une subvention au titre des critères environnementaux. Parmi les trois dossiers accompagnés en 2015, celui proposé par Enertech, un bureau d'étude en ingénierie dans le domaine des énergies renouvelables, est sans doute le plus remarquable.

Localisé à Pont-de-Barret dans le périmètre d'un monument historique, le projet conjugue qualités architecturale et environnementale, et intégration au site. Le bâtiment privilégie l'utilisation du bois du Vercors (ossature, charpente, plancher et bardage) et l'utilisation de matériaux naturels : paille, laine de bois et briques en terre fabriquées sur place avec la terre du site. Conçu pour minimiser les besoins

en énergie, il ne dispose ni de chauffage, ni de climatisation, et la présence de 150 m² de panneaux photovoltaïques (fabriqués en Rhône-Alpes) lui permettent d'être un bâtiment à énergie positive.



▲ Le bâtiment Enertech. Architecte : Traversier SARL, Valence

ET D'AUTRES MISSIONS :

Mairies : Beauvallon, Clérieux/VRSRA, Combovin, Condorcet, Margès, Mollans-sur-Ouvèze, Ponsas/CCPDA, Saint-Sorlin-en-Valloire/CCPDA

Ecoles : Eurre/CCVD, Glandage, La Coucourde, Le Grand-Serre/CCPDA, Triors/VRSRA

Salles des fêtes : Erome, Lapeyrouse-Mornay/CCPDA, Lens-Lestang/CCPDA

Multi équipements ou multi bâtiments : La Motte-de-Galaure/CCPDA, Mirabel-et-Blacons/CCCPS, Rochebaudin/CCDB, Saint-Auban-sur-Ouvèze, Saint-Sauveur-Gouvernet, Vercheny/CCCPS

Autres : Aucelon (gîte communal), Beauvallon (Services Techniques), CC du Diois (crèche), Roussas (logements), Saint-Julien-en-Quint (commerce), Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Sensibilisation, formation

Quelles conditions pour réussir un projet de qualité ?

Rencontres

Des démarches au service de la qualité des territoires

architecture, urbanisme, paysage et environnement

Le 11 juin, la rencontre annuelle du CAUE a réuni plus de 150 participants à l'Hôtel du Département. En introduction, Philippe Schmit, de l'Assemblée des Communautés de France a tenté d'apporter un éclairage sur l'actualité de la réforme territoriale. Exercice périlleux qu'il a cependant réussi à rendre très vivant !



▲ Le 11 juin 2016 à l'Hôtel du Département, Valence

Illustrant une même volonté de qualité, cinq démarches de projet ont ensuite été présentées par les élus qui les portaient, puis « décryptées » avec l'aide du consultant Philippe Devis :

- le travail mené par les communes de la CC de la Raye pour définir des objectifs partagés et une méthode d'élaboration conjointe de leurs documents de planification,
- le projet urbain de Chabeuil,
- la création de l'auberge communale de Vercoiran,
- l'éco-quartier Les Seringas à Loriol,
- et la politique de mise en valeur des Espaces naturels sensibles (ENS) que le Département conduit au travers d'actions aussi diverses que l'Observatoire photographique de la forêt de Saoû ou la requalification du parc de Lorient.

La journée avait commencé avec l'Assemblée générale du CAUE, présidée pour la première fois par Hervé Chaboud. Elle s'est achevée, tard dans la nuit, par une joyeuse fête donnée en l'honneur de Walter Acchiardi, tout jeune et semillant retraité.

Développer un habitat dense :

quelles conditions de réussite en Drôme et en Ardèche ?

... C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les 200 personnes réunies à la Roche-de-Glun, le 14 octobre dernier.

Pour alimenter le débat, l'ADIL26 et les CAUE 26 et 07 ont analysé une dizaine d'opérations réalisées dans les deux départements. Piloté par un groupe réunissant des professionnels de l'aménagement et de la construction, cette étude a mis en évidence deux facteurs essentiels de réussite : l'implication des collectivités et la qualité de la conception architecturale. En particulier, celle des espaces extérieurs privatifs (taille et intimité des jardins et terrasses), et celle des espaces collectifs (semi-privatifs ou publics). Un diagnostic confirmé par la sociologue Barbara Allen qui a souligné l'importance dans le « plaisir d'habiter » des vues

offertes, de la diversité et de la composition des espaces permettant à la fois intimité et sociabilité.

Journée organisée par l'ADIL26 en partenariat avec les CAUE 26 et 07



▲ Une opération de logements intermédiaires « L'allée des Jonquilles » à Beaumont-lès-Valence

Formation

Cycle « Urbanisme, constructions publiques et habitat » : plus de 560 stagiaires lors des 21 sessions proposées en 2014 et 2015

Ce cycle de formation a été mis en place à la demande de l'Association des maires et présidents de communautés de la Drôme /AMD, et réalisé avec le soutien du CNFPT. Afin de répondre aux préoccupations des élus et des personnels territoriaux six grands thèmes ont été abordés : l'application du droit des sols, la planification territoriale, l'habitat, la maîtrise d'ouvrage publique, l'aménagement et l'action foncière, la fiscalité de l'aménagement.

567 stagiaires, dont 2/3 d'élus de 110 communes différentes, ont assisté à l'une au moins des 21 sessions décentralisées sur tout le département. De nombreux partenaires se sont mobilisés pour co-animer les séances : DDT, STAP, architecte et paysagiste-conseil de l'Etat, MICQP, EPORA, Energie SDED, Chambre d'agriculture, ainsi que les collectivités hôtes des sessions et les maîtres d'ouvrage des opérations visitées...

Des questionnaires d'évaluation ont permis de mieux adapter le contenu des sessions à la demande. Le bilan montre un taux de satisfaction de plus

de 80%, avec un plébiscite pour les animations favorisant les échanges : exercices pratiques, visites d'opérations et témoignages d'élus.

Programme construit par le CAUE et l'ADIL 26 en partenariat avec l'Etat et le Département.



▲ Formation loi MOP. Visite de la médiathèque de Aouste-sur-Sye



▲ Cliousclat : le groupe de travail visite l'opération de Faucon

Visites

- Pour les élus et habitants de Cliousclat dans le cadre d'une démarche participative : visites d'opérations de logements à Faucon (84), Grillon (84), Clansayes et Les Granges-Gontardes.
- Pour les élus de Saint-Marcel-lès-Valence : visite de la médiathèque de Anneyron,
- Pour les élus du SIVOS de l'Herbasse : visites des écoles de Albion et Anneyron.

Publications

Les publications du CAUE font peau neuve :

- une maquette plus aérée et plus lisible pour RDV,
- un rapport d'activité qui passe à 12 pages pour un contenu légèrement revu et davantage illustré,
- et bientôt un site internet entièrement refondu.



▲ Maquettes de RDV, la lettre du CAUE



Dans le cadre de la convention signée avec le Département

Les rencontres du Groupe technique logement et urbanisme /GTLU

Le GTLU rassemble les représentants des EPCI, des services urbanisme des villes et des bailleurs sociaux. Il s'est réuni trois fois en 2015 :

- Le 29 janvier, sur Energie et EPCI, avec un état des lieux des démarches territoriales énergie climat,
- Le 21 mai, sur Habitat dense en Drôme et Ardèche et sur Qualité et densité des zones d'activité,

- Le 19 novembre, sur Observer et agir sur le foncier, où EPORA a présenté son action dans la Drôme. Entre 30 et 40 participants par session.

Pour + d'infos : <http://adilobs.dromenet.org/rencontres/groupe-technique-logement-et-urbanisme>



Pédagogie en milieu scolaire

Les collégiens, de fermes... en villes



Dans le cadre des actions éducatives du Département

Du territoire à l'assiette et de l'assiette... au paysage

Entreprise en 2013 à l'initiative de la direction de l'agriculture du Département (service du Développement Rural), l'action vise à sensibiliser les jeunes sur les liens entre agriculture et paysage et entre production de qualité et alimentation saine.



▲ A la ferme « Au pré de chez vous » à Hauterives

Elle est construite autour de la visite d'une ou plusieurs fermes. Au côté du CIVAM 26 (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et d'Agribiodrome, chargés du volet agriculture, le CAUE 26 se concentre sur la notion de paysage : la ferme dans le grand paysage, le paysage engendré par l'activité agricole.

En 2015, 195 élèves ont été concernés : 8 classes de 6e et une de 3e DP3 des collèges Denis Brunet à Saint-Sorlin-en-Valloire, Fernand Berthon à Saint-Rambert-d'Albon, André Cotte à Saint-Vallier, Europa à Montélimar et Pays de l'Herbasse à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Parmi les exercices proposés : se repérer sur une carte et dans le territoire, apprendre à observer et analyser un paysage, le représenter par le dessin ou la photographie. Pour le rendu de leur travail, les élèves ont pu expérimenter la fabrication de « carnets numériques ».



La ville entre utopie et réalité

Cette action qui vise à sensibiliser les élèves à la notion de patrimoine urbain, a concerné cette année une classe de 3e du collège Alain Borne de Montélimar. La visite des Archives municipales et celle du centre historique (guidées par les archivistes), puis des travaux en classe réalisés à partir de plans anciens, photos aériennes, etc... ont permis aux élèves de mieux connaître le passé de leur ville et son évolution jusqu'à aujourd'hui.

Après un travail préparatoire en classe (étude de l'extension urbaine de Lyon au cours des siècles, cartographie, visionnage de films...), les élèves sont allés à Lyon où ils ont pu visiter le quartier des Gratte-Ciel puis, guidés par l'architecte Charlie Fricaud, le quartier Confluence. Un moyen pour les collégiens de réfléchir à la façon dont des utopies sont traduites... tout en découvrant de nouveaux métiers.



▲ Travail cartographique sur le « tissu urbain » de Lyon

▲ photo bandeau haut de page : séances de croquis avec l'architecte Charlie Fricaud, dans le quartier Confluence



La vie du CAUE

Une équipe en mouvement

Le CAUE change de têtes

- Le 11 juin, près de 130 personnes sont venues faire la fête avec Walter à l'occasion de son départ en retraite. Une soirée très chaleureuse pendant laquelle Walter a chanté (très bien), dansé (no comment), pleuré (si, si !) et ri (quand nous avons chanté...).

- Frédérique Bompard a vaillamment succédé à Walter,
- Hervé Chaboud a succédé à Marie-Josée Faure à la Présidence du CAUE,

- Sarah Michalet, apprentie urbaniste de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble a succédé à Boris Villain. Bienvenue à tous ! Et aussi :

- 7 membres de l'équipe se sont formés pendant 2 jours à la « gestion du temps ». Du temps très bien employé ! Le reste de l'équipe fera de même en 2016.

- les chargés de mission ont fait une balade studieuse à Bourdeaux pour une visite guidée par les élus,

de la salle des fêtes construite en 2013 (voir fiche sur notre site), puis à Sahune pour rencontrer les collègues du Parc des Baronnies Provençales.



▲ En visite chez nos collègues du PNR des Baronnies Provençales, à Sahune, le 24 novembre 2015

L'équipe centrale :

Directeur : Jean-Luc Piolet, Adjoint de direction : Walter Acchiardi, puis Frédérique Bompard

Pôle administratif : Carol Ollier, secrétaire de direction, Karine Dalverny, secrétaire

Pôle graphique : Audrey Carreira-Xavier, Gaël Fouillet, Guillaume Sarti, Vincent Sauty,

Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Michèle Frémaux, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Laurence Patois-Bedel, Sarah Michalet (apprentie urbaniste), Frédéric Poudevigne, Boris Villain, Robert Pleyne (responsable missions collectivités locales), Anne-Laure Julian (conseil architectural et pédagogie), Caroline Pont (professeur relais).

Personnel commun «Habitat Faventines» :

Florence Balcerzak, Christophe Barlatier, Raphaëlle Bit, Marianne De Poncharra, Salah El Khal, Henriette Faure, Béatrice Fleury, Jean-Paul Garcia, Sébastien Jouet-Pastre, Séverine Lollier, Bastien Lopez, Nathalie Louzolo, Isabelle Souteyrat-Breat.

Les 17 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2015 :

Philippe Amette, Frédéric Chabert, Didier Cheneau, Charles Colomb, Judith Félix-Faure, Olivier Foulquier, Charlie Fricaud, David Grimaud, Bernard Jay-Allemand, Lydie Jomain, Audrey Maxit, Christian Mendez, Florent Patois, Eric Prange, Florent Rougemont, Christophe Seraudie, Dragan Urbaniak.

Le Conseil d'administration en juin 2015 :

Élus : Hervé Chaboud, Président du CAUE / Patricia Brunel-Maillet / Laurent Combel / Pierre Combes / Geneviève Girard / Corinne Moulin / Dominique Quet / Jean Serret

Représentants de l'État : Sophie Loubens, Architecte des bâtiments de France, directrice du Service territorial de l'architecture et du patrimoine / Philippe Allimant, directeur de la Direction départementale des territoires / Viviane Henry, inspecteur d'académie

Représentants des professions concernées : Christèle Le Boulanger, urbaniste / Hubert Guichard, Fédération française des paysages / Catherine Poullain, Ordre des architectes / Robert Boursin, Syndicat des architectes

Personnes qualifiées : Claude Barneron, Ordre des géomètres / Philippe Lacoste, Chambre d'agriculture

Membres élus par l'Assemblée générale : Marc Bonnard / Vincent Bourget / Fabrice Larue / René Plunian / Olivier Tourreng / Michel Vartanian.